

AQUILON

n° 2 – Octobre 2010

Bulletin de liaison de l'Association des Internationalistes — Trimestriel

Vie de l'Association	2
Éditorial : une Anthologie des études francophones sur les Relations internationales	2
Colloque «L'Afrique indépendante dans le système international»	3
Travaux récents	4
«Réflexion sur l'intégration politique en Afrique, de l'OUA à l'UA» (I. M. Ilunga)	4
«Initiatives pour une révolution verte en Afrique subsaharienne» (F. Palau-Leguay)	6
«L'Unité comme stratégie d'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale» (Y. Bedzigui)	8
Éléments bibliographiques	10
Pierre Berthelot	10
Élodie Brun	10
Jean-Paul Cahn	10
Bernard Cubertafond	11
Catherine de Wenden	11
Amandine Gnanguênon	12
Dominique Kerouedan	12
Floriane Palau-Leguay	13
Patrice Sartre	13
Folashadé Soulé-Kohndou	13
Jérôme Spinoza	13
Bibliographie complémentaire	13
On nous signale	14
Colloques	14
Appels à contributions	15

L'Association des Internationalistes fait sa rentrée. Un deuxième colloque international aura lieu les 15 et 16 octobre prochain à Paris, sur le sujet suivant : «L'Afrique indépendante dans le système international». Parallèlement, l'Association poursuit ses travaux. Guillaume Devin, vice-président en charge de l'Anthologie, en présente ici les grandes lignes.

En vue du colloque d'octobre, cette édition d'Aquilon est consacré aux questions africaines. Nous nous réjouissons d'y trouver les contributions de jeunes chercheurs, de praticiens comme de chercheurs confirmés.

Vous trouverez dans ce numéro trois articles présentant des thèses en cours en science politique et en droit. Nous avons également voulu innover en renouvelant le principe de la bibliographie classique. Suite à l'appel à contributions lancé cet été, plusieurs membres de notre Association nous ont envoyé une liste de leurs publications portant sur l'Afrique. Nécessairement éclectique, ce tour d'horizon révèle également la variété des recherches actuelles.

Enfin, nous vous signalons trois colloques qui auront lieu au cours du mois d'octobre, ainsi que plusieurs appels à communications, toujours sur les questions africaines.

Le prochain numéro d'Aquilon paraîtra le 1^{er} janvier prochain. N'hésitez pas à y contribuer en nous envoyant des annonces (appels à communications, publications, colloques...), des compte-rendus de colloques ou d'ouvrages, ou encore des articles. Date limite de réception des textes : 15 décembre 2010.

Association des Internationalistes

asso.inter@gmail.com

Aquilon est le bulletin de liaison de l'Association des Internationalistes. Il paraît tous les trois mois et rend compte de l'actualité de l'Association : activités, articles inédits, publications des membres de l'Association, etc.

Les opinions exprimées dans les articles publiées par Aquilon, bulletin en ligne de caractère scientifique, n'engagent que leurs auteurs.

Rédacteur en chef : Georges-Henri Soutou.

Rédaction : Émilia Robin Hivert.

ISSN : en cours

VIE DE L'ASSOCIATION

Éditorial : une Anthologie des études francophones sur les Relations internationales

Les études sur les Relations internationales – ou Études internationales – ont connu des trajectoires académiques diverses selon les pays. Très schématiquement, on peut retenir deux traditions. La première, la plus ancienne, est d'origine britannique. Elle apparaît avec la création, en 1919, de la première chaire de relations internationales à l'Université d'Aberystwyth, au Pays de Galles. Elle sera confiée à Sir Alfred Zimmern. D'autres chaires seront créées dans les années 1920 au Royaume-Uni, puis plus tard en Europe du Nord, aux États-Unis mais aussi dans les pays du Commonwealth et en Asie. Progressivement, les *international studies* constitueront un champ académique spécifique avec ses professeurs, ses chercheurs, ses revues spécialisées et, plus récemment, ses associations professionnelles au plan international (comme l'*International Studies association* en 1959) ou national (comme la *British International Studies Association* au Royaume-Uni en 1975).

La seconde tradition, très minoritaire dans le paysage académique mondial, est essentiellement représentée par la France, quelques pays d'Europe du Sud et certains pays africains francophones. Ici, les Relations internationales ou les Études internationales ne forment pas un champ académique distinct. Elles se partagent entre les tenants de diverses spécialités universitaires. Les Relations internationales apparaissent à la fois comme un objet et une dimension de recherche. Elles pénètrent certaines disciplines universitaires, créent en leur sein un sous-champ disciplinaire avec ses spécialistes, mais ceux-ci ne revendiquent qu'une autonomie limitée et continuent de se réclamer de leur discipline principale : les historiens des relations internationales sont *d'abord* des historiens ; les juristes de droit international sont *d'abord* des juristes, etc.

En France, les historiens et les juristes ont été les premiers à donner aux Relations internationales leurs lettres de noblesse académiques à travers l'histoire diplomatique et le droit public international. La science économique, la géographie et, plus récemment, la science politique y consacreront à leur tour de nombreux travaux. L'ensemble constitue, depuis les années 1920, une riche collection d'études mais qui souffre de l'éparpillement et d'une certaine méconnaissance en raison du cloisonnement disciplinaire. Non seulement cette situation a freiné les rapprochements et les échanges entre spécialistes français, mais elle considérablement limité l'audience de leurs productions à l'étranger. La notoriété internationale de Raymond Aron et de son fameux *Paix et guerre entre les nations* (1962) constitue, en quelque sorte, l'exception qui confirme la règle. Une exception instructive puisque si les travaux en Relations internationales du professeur de philosophie ont reçu un accueil dépassant les frontières nationales, c'est

aussi parce qu'ils franchissaient avec bonheur les frontières de l'histoire, de la sociologie ou du droit.

Sans revenir nécessairement sur le fort ancrage disciplinaire d'une tradition, les internationalistes français ont donc tout intérêt à favoriser les rencontres disciplinaires tant pour la fécondité de leurs propres recherches que pour leur audience internationale. Telle est l'orientation générale qui a présidé à la création de l'*Association des Internationalistes* en février 2010.

Parmi diverses tâches visant à resserrer les liens d'une communauté académique qui a encore peu conscience d'elle-même, notre première Assemblée générale a entériné le projet d'un recueil d'études internationales françaises et francophones jugées fondamentales ou marquantes selon les spécialistes de différentes disciplines universitaires. L'idée est autant de présenter notre diversité que de souligner nos convergences.

Une petite commission s'est mise au travail. Un plan d'ouvrage a été retenu autour de quatre parties provisoires qui semblent suffisamment larges pour accueillir et classer les différentes propositions de textes :

1. La construction de l'international
2. États, groupes, sociétés
3. Conflits et approches de la sécurité
4. Régulations et solidarités

Dans un premier temps, les représentants de chaque discipline composant l'*Association des Internationalistes* (droit, économie, géographie, histoire, science politique) sont invités à soumettre deux à trois textes jugés «fondamentaux» pour chacune des parties. Ces textes peuvent provenir d'auteurs décédés ou vivants, français ou francophones, des années 1920 à nos jours. La collecte est en cours. Dans un deuxième temps (avant fin 2010), un débat élargi (sous la forme d'une journée d'étude interdisciplinaire) permettra de discuter les textes retenus et de procéder à un choix définitif. Il s'agira également de confirmer le plan et de prévoir de courtes introductions pour chacune des parties. Enfin dans un troisième temps (au cours du printemps 2011), on procédera à la mise au point technique et éditoriale du recueil à l'occasion d'une nouvelle réunion générale (saisie des textes, relecture, choix de l'éditeur, etc.). La publication est prévue pour 2011-2012.

Cette sélection inédite d'une cinquantaine de textes est une aventure à la fois intellectuelle et professionnelle. D'abord, elle contribue à la consolidation d'une communauté académique des internationalistes français et francophones en apprenant à mieux connaître les objets de recherche, les méthodes et les références des uns et des autres selon leur discipline. Il n'est pas interdit de penser que tous y trouvent matière à enrichir leurs propres orientations de recherche. Ensuite, ce recueil est susceptible de fournir un instrument de réflexion aux enseignants-chercheurs, aux étudiants et au grand public sur la façon

dont les milieux universitaires français et francophones ont pensé «l'international» depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Un recueil de textes n'est jamais exhaustif ni neutre, mais il peut indiquer quelques tendances significatives dans l'évolution de la pensée. Si l'entreprise est réussie, peut-être un tome supplémentaire s'imposera-t-il. Enfin et c'est là un objectif important de cette Anthologie, il s'agit d'afficher une présence française et francophone dans les débats académiques internationaux. Sans affirmer d'emblée qu'il existe une «approche française» des Relations internationales, certaines postures (institutionnalistes et socio-historiques, par exemple) méritent probablement une attention particulière dans un domaine où les études demeurent largement dominées par les «théories» anglo-américaines. Bien entendu, il ne s'agit nullement d'un quelconque nationalisme académique, mais seulement de pouvoir approfondir le débat que nous menons avec nos Collègues étrangers en faisant mieux entendre les voix françaises. À ce titre, une traduction anglaise de l'Anthologie facilitera le dialogue et sera engagée aussi vite que possible.

Guillaume Devin
Professeur de science politique, IEP de Paris
Vice-président de l'Association des Internationalistes,
chargé de l'Anthologie

Colloque «L'Afrique indépendante dans le système international»

Colloque organisé par l'Association des Internationalistes et le Secrétariat général à la Célébration des indépendances africaines les 15 et 16 octobre 2010. Pour des raisons pratiques, l'inscription est obligatoire, **dans la limite des places disponibles** : asso.inter@gmail.com

Lieu : Fondation Simone et Cino Del Duca de l'Institut de France, 10 rue Alfred de Vigny, 75008 Paris

VENDREDI 15 OCTOBRE 2010

8h30 – Accueil

9h00 – Ouverture : Jacques TOUBON, ancien Ministre, secrétaire général au Cinquantenaire des Indépendances africaines en 2010

Session 1 – L'entrée dans l'indépendance

Présidence : Michel Foucher, Géographe à l'ENS et Directeur des études à l'IHEDN

9h30-10h30 :

Georges-Henri SOUTOU (membre de l'Institut) : «L'entrée dans l'indépendance vue par le directeur des Affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay de 1963 à 1966, Jean-Marie Soutou»

Francis SIMONIS (MCF HDR d'histoire de l'Afrique à l'université de Provence et membre de l'UMR CEMAF, Centre

d'étude des mondes africains) : «Les administrateurs de la FOM et la transmission politique et administrative de l'État colonial à l'État indépendant»

10h30-10h45 – Pause café

10h45-12h30 :

Pierre-Michel DURAND (docteur en histoire et professeur de première supérieure) : «Congo-Zaïre-Congo : retour sur l'échec obsédant et exemplaire d'une indépendance»

Régine PERRON (maître de conférences en histoire des relations internationales à l'Université de Cergy-Pontoise) : «L'Afrique et le Tiers-Monde à la recherche d'une place dans le multilatéralisme de 1955 à 1973»

Discussion générale

12h30-14h00 – Déjeuner libre

Session 2 – La mise en place de l'Afrique dans le système international (1970-1990)

Présidence : Georges-Henri SOUTOU, Membre de l'Institut

14h00-16h45 :

Michel FOUCHER (géographe à l'ENS et directeur des études à l'IHEDN) : «Les questions territoriales et frontalières, 1964-2010»

Pierre BERTHELOT (enseignant et chercheur, vice-président fondateur de l'association Africa Compliance Unit) : «De l'OUA à l'Union africaine»

Mamadou BADJI (professeur à la Faculté des Sciences juridiques et politiques, Université de Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal) : «La francophonie et la gestion des conflits en Afrique»

Frédéric TURPIN (maître de Conférences à l'Université d'Artois) : «Les ambiguïtés de la Francophonie, de l'échec de l'UAM à la Francophonie»

Discussion

16h45-17h00 : Pause café

17h00-18h30 :

Laure QUENNOÛELLE-CORRE (chargée de recherches au CNRS) : «Les relations monétaires et financières entre la France et l'Afrique après les indépendances, entre bilatéralisme et multilatéralisme»

Gnagne Antoine SESS (docteur en Histoire et chercheur post-doctoral) : «L'Afrique dans l'antagonisme Est-Ouest de 1970 à 1991»

Discussion

SAMEDI 16 OCTOBRE 2010

Session 3 – L'Afrique et la mondialisation

Présidence : Dario BATTISTELLA, Professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux, CESPRA/EHESS, Sciences Po Paris

9h30-10h30 :

Gérard DUSSOUY (professeur de Géographie à l'Université Montesquieu Bordeaux 4) : «La place de l'Afrique (sa position structurelle et contextuelle) dans la configuration du système mondial depuis les indépendances»

Anne-Claire DE GAYFFIER-BONNEVILLE (maître de conférences de l'INALCO, détachée auprès des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan) : «L'intervention en Somalie, 1992-1993»

10h30-10h45 – Pause café

10h45-12h30 :

Ernest-Marie MBONDA (Université catholique d'Afrique centrale, Yaoundé, Cameroun)

James Mouangue KOBILA (professeur de Droit public, Chef du Département de Droit Public, Université de Douala, Cameroun) : «Les nouvelles dynamiques de l'intégration en Afrique»

Discussion générale

12h30-14h00 – Déjeuner libre

14h00-17h00 :

Guia MIGANI (docteur en Histoire, chercheur à l'IRICE) : «Les Accords de Lomé et les relations eurafricaines : du dialogue Nord-Sud aux droits de l'homme»

Florence HACHEZ-LEROY (maître de conférences, IUF, Centre de recherches historiques EHESS/CNRS) : «Enjeux et stratégies internationales dans le secteur de l'aluminium en Afrique, 1960-2010»

Discussion

17h00 – Conclusions générales : Georges-Henri SOUTOU, Membre de l'Institut

TRAVAUX RÉCENTS

«Réflexion sur l'intégration politique en Afrique, de l'OUA à l'UA, cinquante ans après les indépendances» (Innocent Mbuyanga Ilunga)

Innocent Mbuyanga Ilunga (inno70@hotmail.com), de nationalité congolaise (RDC), est un spécialiste de droit et de relations internationales. Titulaire d'un master en sciences politiques (Fucam, Belgique) et d'un DEA en droit international et européen, mention sécurité internationale et défense (Université Pierre Mendès-France, Grenoble), il s'oriente désormais vers une recherche doctorale.

En 1963, au lendemain de la grande déferlante des indépendances, les pays africains avaient décidé de créer une organisation régionale avec comme objectif de constituer le cadre dans lequel ils réaliseraient l'unité, c'est-à-dire l'intégration, de leur continent. Cette structure, l'OUA, se voulait le porte-voix des Africains auprès de l'ONU. Elle devait aussi leur permettre de hâter l'indépendance des pays qui avaient raté le train de 1960.

Cinquante ans après, on peut faire le bilan de l'Organisation de l'Unité Africaine eu égard aux missions qui étaient les siennes. Celles-ci se déclinent en plusieurs thèmes, qu'il ne nous est pas possible d'aborder de manière exhaustive. Nous en retiendront deux, à savoir, d'une part, renforcer l'unité et la solidarité entre les États africains ; et, d'autre part, défendre leur souveraineté et leur indépendance.

Il semble que, de manière générale, l'OUA ait plutôt déçu. Dans l'euphorie du contexte de sa création, c'est-à-dire la lutte pour les indépendances, elle a probablement défini des objectifs pour le moins irréalistes compte tenu des moyens modestes dont elle disposait.

Marquée par la lutte pour les indépendances africaines, l'OUA a manifestement eu du mal à se démarquer de cet

objectif qu'elle a par ailleurs atteint. Et ce, même plusieurs années après la vague de 1960 (I).

Le XXI^e siècle commençant apporte son lot de problèmes auxquels l'Afrique, comme les autres continents, doit s'attaquer (réchauffement climatique, pauvreté...). Les arguments liés au passé colonial sont de moins en moins recevables, un demi-siècle après les indépendances. Il convient alors de se demander dans quelle mesure l'organisation peut s'attaquer à ces problèmes (II).

I. LA DÉCOLONISATION : LE CHEVAL DE BATAILLE DE L'OUA

Le lien très fort entre l'OUA et la lutte pour l'indépendance des pays africains a contribué au succès de l'organisation (A) ; le problème des indépendances une fois résolu, quel rôle l'organisation a-t-elle joué par la suite (B) ?

A. Une dynamique qui a impulsé l'organisation mais qui, en même temps, l'a plombée

En 1963, quand les États africains ont décidé de créer l'OUA, ils venaient d'accéder à l'indépendance. Leur revendication majeure était tout naturellement d'en finir

avec la colonisation «qui faisait la honte du XX^e siècle»¹, car d'autres pays du continent étaient toujours sous le régime colonial. La réalisation de cet objectif représente une réussite incontestable de l'institution.

Sur le plan international, elle voulait faire entendre la voix des Africains. Elle était en quelque sorte la caisse de résonance de ceux qui n'avaient pas de poids sur la scène internationale. Ce fut le cas par exemple à l'occasion de la crise congolaise en 1964.

Elle visait à promouvoir l'unité et la solidarité entre les nations africaines. D'une certaine façon, la logique sous-jacente était la suivante : ayant connu le joug colonial, les pays africains ne pouvaient qu'avoir des intérêts convergents. On ne compte pas ses violentes diatribes à l'encontre du Royaume-Uni et du Portugal qui refusaient d'accorder l'indépendance respectivement au Zimbabwe et à l'Angola.

Dès lors que la décolonisation est devenue une réalité, l'OUA a eu du mal à trouver un nouveau souffle, faute d'avoir réussi à fédérer le continent autour d'un autre thème aussi mobilisateur que celui de la décolonisation. Elle a souvent été atone face aux grandes questions internationales comme la crise pétrolière de 1973, les coups d'État commandités par les grandes puissances... En somme, elle a été comme prise dans le piège de la thématique anticolonialiste.

B. La décolonisation, et après ?

Il faut rappeler que l'appartenance des pays africains à des blocs idéologiques différents, au lendemain de leurs indépendances, était de nature à remettre en question l'apparente convergence d'intérêts qui était censée les unir. Bien souvent, le «réalisme politique» et la mauvaise volonté des dirigeants ont pris le dessus sur les objectifs inscrits dans la charte.

Par exemple, pendant environ une quinzaine d'années, le Zaïre de Mobutu a fait transiter sur son sol des armes fournies par les Américains, et destinées à soutenir les rebelles de l'Unita contre le MPLA, le parti au pouvoir en Angola, d'obédience marxiste. Le rôle que les Américains avaient confié au Zaïre, et qui fut une véritable cause de déstabilisation pour le pouvoir angolais, n'a, semble-t-il, jamais occupé une place utile dans l'agenda de l'OUA. Cette organisation n'a jamais prononcé la moindre condamnation contre Kinshasa.

Elle qui se voulait le relais des revendications africaines sur la scène internationale, ne se servait pas toujours de la tribune des Nations Unies pour dénoncer l'ingérence des États-Unis ou de l'Union soviétique dans les affaires intérieures des pays africains. Cette tiédeur s'explique assez facilement. Nombre de chefs d'État africains étaient dans une position inconfortable pour récriminer contre Washington ou Moscou, dans la mesure où ils comptaient sur leur protection. Difficile dans ces conditions de réaliser l'unité africaine tant proclamée.

On aurait pu penser que l'effondrement du rideau de fer, qui opposait les anciens blocs idéologiques rivaux, favoriserait l'unité des nations africaines à l'intérieur de

l'OUA, et par la suite au sein de l'UA. La réalité semble contredire cette thèse. Il n'est pas certain que les choses se passent pour le mieux aujourd'hui que le mur de Berlin est tombé. On peut même affirmer que, dans une certaine mesure, le continent était plus stable à l'époque de la guerre froide. Les chiffres concernant les tragédies qui se sont déroulées en Afrique depuis lors parlent d'eux-mêmes : 800 000 morts au Rwanda en 1994, plusieurs millions de morts en République Démocratique du Congo (RDC) de 1998 à 2002², sans parler du Liberia et de la Sierra Leone... Aucune guerre ou insurrection en Afrique n'a fait autant de victimes pendant la guerre froide.

L'exemple de la RDC est intéressant dans la mesure où d'après les rapports de l'ONU³, on dénombre pas moins de sept pays africains impliqués dans la guerre en RDC : Namibie, Zimbabwe, Tchad, Angola, Rwanda, Burundi et Ouganda, tous membres de l'OUA.

En clair, cinquante ans après avoir obtenu leurs indépendances, les pays africains ont du mal à faire face aux défis contemporains. L'exemple ci-dessus montre à quel point l'OUA, incapable de mettre un terme à ce que d'aucuns ont appelé «la première guerre mondiale africaine», était loin de réaliser l'unité africaine tant scandée. Quid alors des enjeux qui dépassent celui de l'unité du continent et auxquels même l'Afrique ne peut échapper, comme le terrorisme, la piraterie, la préservation de l'environnement, etc. ?

II. L'UNITÉ AFRICAINE FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX MONDIAUX

Depuis 2002, l'OUA s'est transformée en UA. On peut se demander si la nouvelle dénomination constitue un simple changement de sigle ou, au contraire, elle reflète le volontarisme de l'organisation (A). Par ailleurs, face aux nouveaux enjeux mondiaux comme le terrorisme, le crime organisé, les défis environnementaux, etc., où se situe l'Afrique (B) ? La question qui se pose est la suivante : en changeant d'appellation, l'organisation a-t-elle gagné en termes de crédibilité et d'efficacité ? A-t-elle, ce faisant, réussi à conjurer sa réputation d'aréopage stérile et creux ?

A. De l'OUA à l'UA, un simple changement de sigle ou l'existence d'une nouvelle dynamique ?

Sur le papier, il y a des différences certaines entre l'UA et son ancêtre. La structure des deux organisations est différente. Visiblement, les dirigeants africains ont réalisé que l'OUA n'était pas adaptée pour réaliser l'unité du continent. Ses organes étaient au service de la Conférence des Chefs d'État. Alors que celle-ci était l'organe de décision de l'OUA, au sein de l'UA l'initiative revient au Président de la Commission et aux commissaires. Cette structure n'est pas sans rappeler le fonctionnement de l'Union européenne. À l'heure actuelle, par exemple, quatre pays sont suspendus de l'UA pour avoir été les théâtres de coups d'État : Madagascar, Niger, Guinée et Mauritanie.

¹P.E. Lumumba dans son discours le jour de l'indépendance de l'ancien Congo belge.

²ONANA, Charles, *Ces tueurs Tutsi au cœur de la tragédie congolaise*, Paris : Dubois, 2009, p. 19.

³Notamment le projet de rapport Mappin dévoilé par le journal *Le Monde* du 27 août 2010.

L'UA a voulu se démarquer de l'OUA, en affichant un certain volontarisme, et même une certaine fermeté quand elle le peut. Elle a envoyé des observateurs lors des élections présidentielles au Gabon, au Rwanda, au Burundi... En outre, elle dispose d'un contingent militaire en Somalie et au Darfour. Aux deux objectifs de l'OUA mentionnés plus haut (unité de l'Afrique et le respect de la souveraineté des États), l'UA en a ajouté d'autres comme la démocratie, la paix, la sécurité et la stabilité du continent.

Les quatre pays suspendus l'ont été pour n'avoir pas respecté les règles démocratiques, un sujet sur lequel l'UA entend ne rien céder, sachant qu'il y va de sa crédibilité. On peut même affirmer que dans ce registre elle a fait des émules. En effet, un pays comme le Madagascar, déjà sanctionné par l'UA, a aussi été suspendu de la Communauté des États d'Afrique Australe, pour le même motif : le coup d'État perpétré par le jeune maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, contre l'ancien président élu, Marc Ravalomanana.

B. L'unité africaine, un objectif difficile à réaliser face aux enjeux mondiaux

En plus de la mauvaise volonté des chefs d'État africains⁴, le manque de moyens semble être le talon d'Achille de l'UA, comme il l'a été pour l'OUA. Déployer des observateurs pour s'assurer du bon déroulement des élections aux quatre coins du continent, envoyer une force de maintien de la paix, etc., supposent des moyens humains, financiers et logistiques que la jeune organisation n'a pas. Bien souvent elle est obligée de collaborer avec les Nations Unies ou l'Union européenne qui, elles, sont beaucoup mieux équipées. Se pose alors la question de savoir dans ce contexte, qui dirige réellement les opérations.

Dans la mesure où l'UA a défini parmi ses objectifs la paix et la sécurité, et qu'en même temps, elle accuse d'énormes lacunes en termes de moyens, comment la juger crédible sur un sujet aussi important pour la stabilité de l'Afrique? Certes, elle a enregistré des succès s'agissant du respect de la démocratie en Afrique, ainsi que nous l'avons souligné; cependant, son manque de moyens constitue un handicap majeur, de nature à jeter le discrédit sur la réalisation de l'ensemble des missions contenues dans sa charte.

À côté de ces questions matérielles, il y a parmi les pays africains d'autres différences qui pourraient compliquer quelque peu la poursuite de l'intégration continentale. Certains pays ont des affinités culturelles ou religieuses avec des pays situés en dehors du continent, au point qu'il leur est parfois plus facile de coopérer avec ceux-ci plutôt qu'avec certains membres de l'UA. On peut citer comme exemple la proximité culturelle, et même géographique, entre les pays musulmans d'Afrique et ceux du Proche Orient.

Dans ces conditions, comment ne pas être sceptique quant à la possibilité pour les pays africains de s'unir pour affronter ensemble des questions comme la lutte contre la désertification, le trafic de drogue, le crime organisé, la pollution, la pauvreté, etc.?

D'une certaine façon, le thème de la lutte anticoloniale permettait aux pays africains de pratiquer la politique de l'autruche, en masquant leurs divergences derrière leur unanimité devant ce thème fédérateur. L'adversaire commun, le colonisateur, ayant disparu, l'Afrique peine à mutualiser ses ressources pour faire face aux problèmes que nous avons mentionnés.

«Initiatives pour une révolution verte en Afrique subsaharienne : effets d'annonce ou réelle volonté stratégique?» (Floriane Palau-Leguay)

Floriane Palau-Leguay (floriane.leguay@yahoo.fr) est actuellement doctorante en relations internationales à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et chercheur associée au Centre Thucydide (Paris II). Ses recherches portent sur l'action humanitaire de la Communauté européenne ainsi que sur la lutte contre la malnutrition, en particulier dans les États du Sahel.

Alors que les institutions internationales prônaient depuis près de cinq décennies un développement centré sur l'industrie et les infrastructures au détriment du secteur agricole en Afrique subsaharienne (ASS), plusieurs initiatives voient le jour depuis quelques années afin d'initier une révolution verte et de lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire sur le continent.

Sur fond de crise financière et économique ainsi que de polémiques sur les biocarburants et les achats de terres dans les pays pauvres, les prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles (engrais, semences, pesticides) ont augmenté. Cette tendance, accentuée par des aléas clima-

tiques (sécheresses et inondations notamment), a provoqué des crises alimentaires en 2007-2008 – accompagnée d'émeutes de la faim dans une quarantaine de pays à travers le monde – 2009 et 2010, engendrant une hausse du nombre de personnes touchées par la faim sur la planète, notamment en ASS. Les sous-investissements dans les systèmes d'irrigation, les moyens de stockage et de transport, et dans l'accès au crédit des petits exploitants, combinés à la hausse des importations rendue nécessaire pour nourrir la population, ont entraîné l'explosion du montant de la dette ainsi que la modification des habitudes alimentaires⁵.

⁴ AMOUZOU, Essé, *L'Afrique 50 ans après les indépendances*, Paris : L'Harmattan, Paris, 2009, p. 27.

⁵ Les États n'étant plus autosuffisants, les produits importés (par exemple, du blé) diffèrent des produits traditionnellement consommés.

Une révolution verte en ASS serait possible grâce à un accès accru aux marchés, aux terres et aux infrastructures ainsi qu'à une gestion intégrée de la fertilité des sols, propice à l'accroissement nutritif des récoltes. Il s'agit de combiner des semences variées et améliorées, plus résistantes aux parasites et aux maladies, des intrants (engrais et pesticides) et des travaux d'irrigation respectant l'environnement⁶. Ces mesures doivent être appliquées globalement pour que la révolution verte puisse se produire, et peuvent être renforcées grâce à la mécanisation. L'Afrique aurait le potentiel de produire 100 millions de tonnes d'aliments supplémentaires par an. Face à ce constat, l'idée d'une révolution verte en ASS a progressivement germé dans l'esprit d'experts internationaux et de gouvernements africains puisque, selon de nombreux agronomes et dirigeants, ce serait le seul remède à la malnutrition. Quelques progrès ont déjà été accomplis dans ce sens, même si le processus est lent.

Le Programme Global de Développement Agricole de l'Afrique (CAADP) est une initiative panafricaine pour éliminer la faim, réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique grâce à un développement centré sur l'agriculture. Lancé en 2003 sous la coordination du NEPAD, le programme invite les États africains à consacrer au moins 10% du budget national à l'agriculture pour atteindre une croissance agricole annuelle de 6%. L'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Nigéria, la Tanzanie et le Rwanda ont atteint cet objectif et constatent déjà de sensibles améliorations. Bien que de portée continentale, le CAADP est opérationnel au niveau national puisque les objectifs sont alignés sur les politiques nationales existantes et traduits en pactes nationaux entre le gouvernement, la communauté économique régionale, le secteur privé, la société civile et les donateurs.

En concertation avec le CAADP, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), créée en 2006 et subventionnée par les Fondations Gates et Rockefeller, encourage les investissements et des partenariats public-privé coordonnés dans des projets agricoles clés pour garantir la sécurité alimentaire, voire l'autosuffisance et les exportations. Huit cents participants (chefs d'État africains, ministres, experts, organisations internationales, entreprises privées, banques et exploitants agricoles) se sont réunis sous la présidence de l'ancien Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan début septembre 2010 à Accra afin d'examiner les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre la faim.

L'approche participative et globale de l'AGRA prévoit l'accroissement de la fertilité des sols grâce aux engrais et à des systèmes d'irrigation raisonnée, l'amélioration de la productivité et des revenus agricoles, ainsi que l'accès à des semences de qualité (plus résistantes aux climats africains et plus productrices). Un exemple probant est le Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA) qui, comparé au riz traditionnellement cultivé en ASS, a un rendement plus élevé, un cycle de culture plus court tout en ayant une teneur plus élevée en protéines et une résistance plus grande aux contraintes locales (climat et parasites). Cette variété favorise non seulement la sécurité alimentaire, mais contribue également à l'économie rurale locale puisque la semence est une initiative africaine. Mais le manque d'in-

frastructures dans la plupart des pays africains décourage l'importation d'engrais efficaces, souvent plus chers, alors qu'ils permettraient d'accroître la productivité. Les quantités achetées étant trop petites pour garantir un prix unitaire plus faible, les coûts de transport et de distribution sont d'autant plus élevés que de nombreux pays africains sont petits et enclavés.

Le partenariat public-privé encourage la réorganisation des marchés et aide les petits exploitants à convertir leur agriculture de subsistance en une agriculture commerciale pour accroître et diversifier la production alimentaire, en facilitant par exemple l'accès à des facilités de crédits ou de microcrédits. L'AGRA favorise aussi l'accès des communautés rurales à des technologies d'information et de communication viables, essentielles pour échanger des bonnes pratiques et prévenir les aléas climatiques. Afin de réduire ces aléas efficacement, les mesures prévues devraient être accompagnées d'investissements dans des infrastructures de transport et de stockage qui protègent les récoltes, mais avant tout dans la recherche agronomique et la mise en place de systèmes d'assurance.

Jusqu'à présent, une révolution verte ne pouvait voir le jour en Afrique faute de soutien politique et d'investissement financier. Même si elle semble obtenir progressivement ce soutien indispensable, elle sera plus difficile à mettre en place en Afrique qu'elle ne l'a été en Asie. D'une part, les ressources en terres arables et en eau se raréfient. D'autre part, la biodiversité nécessite que les semences soient améliorées alors qu'il n'existe aucun consensus sur l'utilisation d'OGM. Enfin, la révolution verte nécessite des financements dans un contexte de crise économique mondiale. En revanche, l'ASS est moins exposée aux problèmes environnementaux qui ont accompagné la révolution verte en Asie : la diversité des conditions de culture en Afrique décourage la monoculture et le continent compte moins de bassins fluviaux qui ont permis l'irrigation à grande échelle en Asie. Ces caractéristiques devraient inciter les Africains à se tourner vers des pratiques agricoles écologiques.

Si les initiatives visant à lancer une révolution verte en Afrique augurent des jours meilleurs pour les personnes souffrant de la faim, il est temps d'aller au-delà des débats et de s'attaquer aux causes profondes des échecs de coordination des politiques agricoles. La pérennité de tels projets requiert des financements suffisants, et, surtout, stables, tant en volume qu'en nature. Le secteur agricole africain aurait besoin de 39 milliards de dollars annuels pour atteindre l'autosuffisance. Or, les financements pour le développement tendent à se réduire, l'opinion publique étant bien plus sensible aux situations d'urgence. De nouvelles sources de financement sont à rechercher, notamment auprès des fondations privées. Le CAADP et l'AGRA ont signé un partenariat en novembre 2009 et s'engagent à se concerter pour planifier des investissements stratégiques dans l'agriculture. Elles prévoient d'organiser une Conférence annuelle sur la révolution verte en Afrique et plaident en faveur du renforcement des capacités des parlementaires, des institutions publiques et privées. Mais les différents points de vue sur les priorités des politiques agricoles et le rôle de l'État témoignent des difficultés à mobiliser tous les acteurs du secteur autour d'un cadre poli-

⁶En limitant le pompage des nappes phréatiques grâce à la retenue des eaux de pluie, dont les agriculteurs africains dépendent à 90%.

tique commun, et à coordonner les projets. Les Ministères de l'agriculture manquent de capacités de mobilisation et privilégient des politiques agricoles centralisatrices. Quel serait alors le cadre institutionnel adéquat pour assurer la coordination des politiques et investissements agricoles au niveau national ? Les acteurs locaux devraient davantage être pris en considération, notamment pour établir des politiques et d'investissements répondant à leurs besoins et prenant en compte leurs contraintes.

Il convient aussi de savoir si ces initiatives provoquent de réelles modifications structurelles, essentielles pour la révolution verte. Beaucoup reste encore à faire, et rapidement, car la pression démographique, le réchauffement

climatique et la volatilité accrue des prix des produits alimentaires entravent les efforts. Les pays africains devront aussi se pencher sur des sujets sensibles tels que la place à accorder aux femmes, le recours aux OGM, l'accaparement des terres ou encore le sacrifice de récoltes pour produire des biocarburants. Il ne fait aucun doute qu'une révolution verte ne sera avant tout réalisable en ASS qu'avec une volonté et un soutien politiques réels et durables aux niveaux national, régional et international, notamment en termes de lutte contre les subventions agricoles dans les pays riches et de régulation de la spéculation sur les produits agricoles.

«L'Unité comme stratégie d'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale» (Yann Bedzigui)

Yann Bedzigui (bedziguiyann@yahoo.fr) est doctorant en Science Politique et option Relations Internationales et chercheur associé à l'Université Panthéon Assas-Paris II. Sa thèse porte sur l'évolution de la relation entre l'Union Européenne et l'Afrique de 2000 à 2008. Il a notamment publié «les conflits en Afrique : une résolution improbable» dans l'Annuaire Français des Relations Internationales 2008.

Après les indépendances, le regroupement au sein d'organisations régionales était vu par les jeunes États comme un moyen d'optimiser non seulement leur potentiel de développement mais aussi leur présence sur la scène internationale. La création de l'Organisation de l'Unité Africaine et la profusion de nouvelles organisations régionales. En effet, l'influence du panafricanisme, doctrine née sur le continent américain au début du XX^e siècle, sur les élites indigènes durant la colonisation, a contribué à enraciner le projet d'une Afrique unie dans la conscience continentale. Nous nous attacherons ici à évaluer l'efficacité de cette «mystique de l'unité» dans l'affirmation du continent noir sur la scène internationale.

Les contradictions inhérentes au panafricanisme... en Afrique

En dépit de l'unanimité qui entoure le thème de l'unité africaine chez les gouvernants et les populations du continent, on constate que sa mise en œuvre a été marquée par des défauts originels : son absence de précédent historique et sa relation ambiguë avec l'ordre institué par les puissances coloniales.

Le thème de l'unité africaine dérive du «panafricanisme», courant de pensée né en Amérique du Nord. Sa particularité est d'avoir été fondé par des personnes qui n'étaient africaines que d'origine : W.E.B. Dubois et Marcus Garvey⁷. Discriminés, ségrégués dans leurs sociétés blanches d'adoption, les principaux théoriciens du panafricanisme se sont rattachés au mythe d'une Afrique unie. Or ce «legs transatlantique», selon l'expression de Yacouba Zerbo⁸, ne reposait sur aucun précédent historique.

Contrairement à l'Europe qui a connu plusieurs tentatives d'unification sur le ciment de la religion, des armes et désormais des traités, l'Afrique se caractérise par sa fragmentation. Les principaux empires (Mali, Songhay, Zoulou) et royaumes (Axoum, Kongo) y ayant existé se caractérisent par une limitation dans un espace régional précis et une absence de perspective continentale. De fait, la vision est une rupture avec la réalité même d'un continent qui a toujours été divisé. Cette absence de précédent signifiait que l'unité de l'Afrique devrait se bâtir non seulement sur une mosaïque de territoires, de peuples et systèmes de colonisation. Malgré cette absence de précédent historique, le thème de l'unité africaine a surtout influencé les élites indigènes des colonies sous domination britannique : Kwame Nkrumah du Ghana, Nnandi Azikiwe du Nigeria, Jomo Kenyatta du Kenya⁹.

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), créée à Addis Abeba en 1963, présentait la particularité de symboliser l'ambition d'une unité africaine tout en entérinant la fragmentation territoriale issue du Congrès de Berlin de 1885. C'est le fruit compromis entre les tenants d'une réalisation immédiate de l'unité africaine sur des bases nouvelles (Kwame N'Krumah et Sékou Touré) et les tenants d'une intégration progressive qui s'appuierait sur la configuration héritée de la colonisation (la majorité des pays d'Afrique francophone, mais aussi le Nigeria, la Sierra Léone et le Liberia). La nouvelle organisation reflétait les préférences de ces derniers en proclamant l'intangibilité des frontières, le respect de la souveraineté et l'intégrité territoriale des États et la non ingérence dans les affaires intérieures. La plupart des États africains conscients de leurs faiblesses

⁷W.E.B. DuBois (1868-1963), historien afro-américain, fondateur de l'Association Nationale des Gens de Couleurs (NAACP) ; Marcus Garvey (1887-1940), jamaïcain, fondateur du Mouvement «Retour en Afrique» (*Back to Africa*).

⁸ZERBO, Yacouba, «La problématique de l'unité africaine (1958-1963)», *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2003/4, n° 212, p. 114.

⁹Respectivement futurs premiers présidents de leurs pays, ces derniers assistèrent à la Conférence du Panafricanisme organisé en 1945 à Manchester par W.E.B. Dubois.

mais surtout jaloux de leur souveraineté nouvellement acquise craignent qu'un processus d'intégration à l'échelle continentale n'aboutisse à une domination du président ghanéen. La réconciliation entre les deux tendances s'est cependant faite autour d'une vision de l'unité africaine axée sur la lutte anticoloniale (avec la création du Comité de Libération) et l'affirmation du continent. Sékou Touré affirmait alors qu'« aucune des nations prise individuellement ne saurait représenter valablement l'Afrique, ni réhabiliter ses peuples. La contribution de l'Afrique à la vie de l'humanité requiert, de tous les peuples africains, leur présence consciente et leur unité d'action sur le chantier de l'édification du bonheur universel¹⁰ ». Dans cette optique, l'OUA devait servir de multiplicateur de puissance aux jeunes États indépendants sur la scène internationale dans le contexte du conflit bipolaire.

Cette vision a cependant rapidement démontré ses limites. En effet, la prééminence de la souveraineté, de l'intangibilité des frontières et de la non ingérence a limité tout mouvement en faveur d'une subsidiarité qui aurait permis à l'OUA d'acquérir de véritables leviers d'action. L'absence d'une dynamique unitaire réelle entre les États membres autrement que lors des sommets a limité la portée de l'organisation sur la scène internationale.

Les retombées de l'OUA en tant qu'outil d'affirmation de l'Afrique sont demeurées modestes. L'organisation panafricaine a plutôt symbolisé l'impuissance du fait de son immobilisme face aux conflits internes touchant divers États membres. En dépit de la profusion de plans à l'échelle continentale (Plan de Lagos, NEPAD), l'OUA n'est pas parvenue davantage à donner l'impulsion à un processus de développement économique à l'échelle continentale. La plupart de ces plans n'étaient pas suivis d'effet. Les États membres privilégiaient au nom de leur souveraineté le dialogue bilatéral avec les bailleurs de fonds pour l'élaboration des politiques de développement.

Le renouveau de l'Union Africaine

La création de l'Union Africaine en 2002 à Durban illustre la volonté de relancer la mystique unitaire afin de remédier aux faiblesses de l'OUA à travers des transformations normatives et institutionnelles. Au rang des évolutions normatives, l'élaboration d'un nouvel acte constitutif rompt avec la doctrine de non-ingérence dans les affaires internes. L'article 4h prévoit notamment une intervention des États membres en cas de génocide et de crimes contre l'humanité.

Les évolutions institutionnelles sont plus nombreuses avec la création de nouveaux organes comme le Parlement Panafricain, la Cour africaine de Justice, le Conseil de paix et sécurité et les Forces africaines en attente. Les anciens organes changent de nom : la conférence des chefs d'État devient l'Assemblée générale ; le Conseil des Ministres, le conseil exécutif et le Secrétariat Général, la Commission. Le Secrétaire Général devient de ce fait Président de la Commission.

La nouvelle organisation a dans le choix des noms cultivé une gémellité avec les institutions européennes.

Or la logique supranationale demeure inexistante dans le contexte panafricain qui privilégie toujours la méthode intergouvernementale. Le projet libyen qui prévoyait une Fédération (États-Unis d'Afrique) s'appuyant sur une institution supranationale (Autorité de l'Union) a été rejeté lors du Sommet d'Accra en 2007 et plus fermement encore en 2010 au Sommet de Kampala. La majorité des États africains donnent la priorité au renforcement des organisations régionales qui serait le vecteur d'une intégration graduelle à l'échelle continentale.

De fait, la dynamique unitaire est passée au second plan dans l'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale au profit d'une unité d'action dans les débats internationaux. En 2005, le Consensus d'Ezulwini détaillait les propositions africaines sur la réforme des Nations Unies. Il prévoyait notamment l'attribution à l'Afrique de 2 sièges de membre permanent et de 5 sièges de membres non permanents, le choix des membres africains du Conseil de sécurité devant relever de l'UA. D'autres initiatives ont suivi : l'adoption d'une position commune africaine pour le sommet de Copenhague consacré au changement climatique et plus récemment la proposition d'un amendement à l'article 16 du Statut de Rome visant à donner un rôle à l'Assemblée générale dans la saisine de la CPI. Toutefois, c'est dans le domaine de la paix et de la sécurité que l'Union Africaine a acquis de l'importance face aux principaux acteurs internationaux.

Depuis la création du Conseil de paix et de sécurité, l'Union Africaine est intervenue militairement au Burundi, au Darfour et en Somalie. L'organisation panafricaine s'est adoptée les mots phares des services diplomatiques occidentaux tels que « l'appropriation » ou les « solutions africaines aux conflits » pour s'ériger en acteur incontournable.

Elle a suppléé les Nations Unies et les Occidentaux qui ne souhaitaient pas s'y impliquer pour cause de risques encourus ou de raisons historiques. Ces interventions menées en dépit de ses jeunes mécanismes de décision et de sa relative inexpérience lui ont permis de s'affirmer même lorsque ses initiatives n'ont pas connu le succès escompté. Ainsi, l'Union Africaine a longtemps freiné au Darfour le passage de la MUAS à une mission hybride ONU-UA au nom de l'appropriation avant d'obtenir le commandement de cette dernière. Plus récemment, l'Union Africaine s'est opposée à la mise en accusation du Président soudanais Omar El Béchir, arguant qu'elle constituait une menace pour le processus de paix et a dans cette optique refusé l'ouverture d'un bureau de la Cour pénale internationale à Addis Abeba.

Tout ceci dessine en creux le portrait de l'UA qui devient un acteur clé en se posant en interlocuteur privilégié dans le domaine de la paix et la sécurité. Toutefois, l'absence de résultats tangibles à cet activisme mène à s'interroger sur l'approche de l'UA. Les textes de l'Union ne définissent pas les critères devant guider le déploiement d'une mission africaine hormis les cas extrêmes de génocide et de crimes de guerre. Les interventions militaires de l'UA en Somalie et au Soudan ont donc davantage été guidées par la volonté d'agir (et les encouragements des partenaires occidentaux) que par une appréciation objective

¹⁰ZERBO, *op.cit.*, p. 126.

de la situation. L'absence de paix à maintenir, le réajustement constant des effectifs des forces face à la mutation des conflits, l'inadéquation des mandats attestent de l'absence de vision stratégique. Ainsi au Darfour, d'une mission d'observation de 300 hommes, la mission de l'Union Africaine est passée à une mission de maintien de la paix de 7 000 hommes alors qu'il n'y avait pas de paix à maintenir. La même logique est en œuvre en Somalie où l'AMISOM doit passer de 6 000 à 8 000 hommes.

De fait, l'empressement de l'UA à s'approprier la gestion des conflits sur le continent semble faire fi des critères de faisabilité et de durabilité devant guider le déploiement d'une mission de maintien de la paix selon le rapport Brahimi¹¹. Enfin, en prônant sans cesse des «solutions africaines aux conflits africains», l'Union prend le risque d'une déresponsabilisation des Nations Unies et du Conseil de Sécurité. L'affirmation de l'Union Africaine semble signi-

fier la constitution d'un ordre africain en dehors des mécanismes internationaux classiques. Une telle perspective se situe à rebours de sa volonté d'accroître la présence et la représentation africaine au sein du Conseil de sécurité.

L'affirmation de l'Afrique en tant qu'entité unie n'a connu qu'un succès limité un demi-siècle après les indépendances. L'unité africaine est davantage un discours qu'un réel projet politique, faute de moyens politiques dévolus aux institutions la symbolisant. Le projet d'unification progressive du continent est délaissé au profit d'une unité d'action dans les enceintes internationales. Cette modestie, qui tranche avec les ambitions grandioses des fondateurs du panafricanisme, illustre le décalage entre une mystique importée et la réalité fragmentée et hétérogène du continent.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Pierre Berthelot

Docteur en sciences humaines et sociales (spécialité «Cultures et sociétés dans le monde arabe et musulman») et Diplômé en droit international et de l'INALCO (arabe oriental), Pierre Berthelot enseigne dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur Enseignant dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur (Faculté libre de droit, d'économie et de gestion de Paris, Université Paris II, Université de Cergy-Pontoise, etc.).

Il est également chercheur associé à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS) et à l'Institut d'études orientales (Bordeaux III), membre du comité de lecture de la revue universitaire en ligne *Dynamiques Internationales* (IEP de Bordeaux) et membre du réseau d'expert de l'UNESCO (Programme international hydrologique / Prévention des conflits) sur la question de l'eau. D'autre part, il a fondé en 2009 l'association «Africa compliance» (promotion du développement durable, encouragement à la bonne gouvernance et amélioration de la qualité des investissements occidentaux en Afrique), dont il est le vice-président.

Ses recherches portent sur le monde arabe et musulman (enjeux politiques, stratégiques, juridiques et économiques, en particulier au Proche et au Moyen-Orient), les questions hydro-climatiques, la sécurité internationale et le partenariat transatlantique.

BERTHELOT, Pierre, «L'Égypte et la question de l'eau au Proche-Orient», *Géopolitique africaine*, n° 31, juillet-septembre 2008, p. 229-241 (disponible en version anglaise dans *African Geopolitics*).

BERTHELOT, Pierre, «La CPI face à la tragédie au Darfour», *Géopolitique africaine*, n° 35, juillet-septembre

2009, p. 235-252 (disponible en version anglaise dans *African Geopolitics*).

BERTHELOT, Pierre, «La question de l'eau en Afrique», *Géopolitique africaine*, n° 37, janvier-mars 2010, p. 147-161 (disponible en version anglaise dans *African Geopolitics*).

Élodie Brun

Élodie Brun, doctorante à l'IEP de Paris, s'intéresse aux relations Sud-Sud, plus particulièrement aux relations entre l'Amérique du Sud (Brésil, Chili, Venezuela) et les autres pays en développement (Afrique, Asie, Moyen-Orient).

BRUN, Élodie, *Las relaciones entre América Latina y África : ¿potenciales o ilusorias?*, Santiago du Chili : CEPAL, série «Document de projet» février 2009, 34 p.

BRUN, Élodie, «Le Brésil en Méditerranée. Écllosion stratégique sur fond d'héritages socio-historiques», *Confluences*, à paraître (septembre 2010).

Jean-Paul Cahn

Jean-Paul Cahn est professeur de civilisation allemande à l'université de Paris-Sorbonne et ancien président du Comité franco-allemand de recherches sur l'histoire de la France et de l'Allemagne aux XIX^e et XX^e siècles. Ses travaux portent sur les relations franco-allemandes après 1945, et il s'est en particulier intéressé à la place de la question algérienne dans ces relations.

¹¹ ESMENJEAUD, R., et FRANKE, B., «Qui s'est approprié la gestion de la paix et la sécurité en Afrique?», *Revue Internationale et Stratégique*, 75 (n° 3), p. 42.

Ouvrages et directions

CAHN, Jean-Paul, *Le parti social-démocrate allemand et la fin de la Quatrième République française (1954-1958)*, Berne : Peter Lang, 1996, 522 p.

CAHN, Jean-Paul, et MÜLLER, Klaus-Jürgen, *La République fédérale d'Allemagne et la Guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris : Éditions du Félin, 2003, 509 p.

«L'Allemagne et la décolonisation française», numéro thématique de la *Revue d'Allemagne*, vol. XXXI, n°3-4, juillet-décembre 1999, p. 375-643. Numéro double bilingue publié en collaboration avec Klaus-Jürgen Müller, avec des contributions de Tanja Preisinger, Olivier Podevins, Chantal Metzger, Manfred Kittel, Joachim Scholtzseck, Eckard Michels, Markus Eikel, Sylvie Lefevre, Andreas Wilkens, Béatrice Dedinger, Klaus-Jürgen Müller, François-Georges Dreyfus, Xavier de Glowczewski, Reiner Marcowitz, Herbert Elzer, Jean-Paul Cahn, Ulrich Lappenküper, Wolf Albes et Karole Bezut.

Articles

CAHN, Jean-Paul, «La jeune souveraineté allemande à l'épreuve de la guerre d'Algérie (1954-1963)», in «Mélanges offerts à Denis Goedel», *Revue d'Allemagne*, n° 35/1, janvier-mars 2003, p. 57-72.

CAHN, Jean-Paul, et MÜLLER, Klaus-Jürgen Müller, «L'engagement du député Ouest-allemand Hans-Jürgen Wischniewski en faveur de l'indépendance algérienne», in JAUFFRET, Jean-Charles (dir.), *Des Hommes et des femmes en guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris : Autrement, 2003, p. 210-225.

CAHN, Jean-Paul, «Frontières franco-allemandes et guerre d'Algérie (1954-1962)», in BEHAR, Pierre, et GRUNEWALD, Michel (dir.), *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels*, Berne : Peter Lang, 2005, p. 229-242.

CAHN, Jean-Paul, «Décolonisation française et relations franco-allemandes (1954-1963)», in MIARD-DELACROIX, et HUDEMANN, Rainer, *Mutations et intégration. Les accords de Paris de 1954. Étape clef du rapprochement franco-allemand d'après-guerre*, Munich : Oldenburg-Verlag, 2005, p. 139-156.

CAHN, Jean-Paul, «Bedrohung für die deutsch-französischen Beziehungen? Die Bundesrepublik Deutschland und der Algerienkrieg (1954-1963)», in KOHSER-SPOHN, Christiane, et RENKEN, Frank (dir.), *Trauma Algerienkrieg. Zur Geschichte und Aufarbeitung eines tabuisierten Konflikts*, Francfort/New York : Campus Verlag, 2006, p. 227-244.

CAHN, Jean-Paul, «Opinion publique ouest-allemande et guerre d'Algérie», in COMBES, André, et KNOPPER, (dir.), *L'opinion publique dans les pays de langue allemande*, Paris : L'Harmattan, 2006, p. 383-387.

CAHN, Jean-Paul, «Algériens en Sarre. La Sarre et la guerre d'Algérie (1955-1962)», in BEHAR, Pierre, LARTILLOT, Françoise, et PUSCHNER, Uwe (dir.), *Médiation et conviction. Mélanges offerts à Michel Grunewald*, Paris : L'Harmattan 2007, p. 237-247.

CAHN, Jean-Paul, «Kriegsgreuel im Algerienkrieg 1954-1962», in NEITZEL, Sönke, et HOHRATH, Daniel (dir.), *Kriegsgreuel. Die Entgrenzung der Gewalt in kriegerischen Konflikten vom Mittelalter bis ins 20. Jahrhundert*,

Paderborn : Verlag Ferdinand Schöningh, 2008, p. 371-384.

CAHN, Jean-Paul, «Guerre d'Algérie et deuil colonial allemand (1954-1962)», in DE GÉMEAUX, Christine (dir.), *Empires et colonies. L'Allemagne du Saint-Empire au deuil postcolonial*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2010, p. 317-332.

Bernard Cubertafond

Bernard Cubertafond, professeur de droit public, exerce à l'Université Paris 8. Il s'est, notamment, spécialisé dans l'étude du Maghreb contemporain. Ses travaux portent sur les fondements historiques, sociologiques, religieux des régimes politiques, notamment maghrébins, la recherche de nouvelles classifications politiques correspondant à l'époque, notamment le démo-despotisme et le léninisme-médiatico-gramscien.

Ouvrages

CUBERTAFOND, Bernard, *L'Algérie contemporaine*, Paris : PUF, coll. «Que sais-je?», 1981, 1989, 1995 et 1999.

CUBERTAFOND, Bernard, *Le Système politique marocain*, Paris : L'Harmattan, 1997.

CUBERTAFOND, Bernard, *La Vie politique au Maroc*, Paris : L'Harmattan, 2001.

Articles

CUBERTAFOND, Bernard, «Mohamed VI, quel changement?», *Annuaire français des relations internationales*, 2000, p. 36-52.

CUBERTAFOND, Bernard, «Vers un avenir libéral-despotique : l'exemple du Maghreb», *IDARA (ENA Alger)*, 2001, p. 171-186.

CUBERTAFOND, Bernard, «Mohamed VI, Commandeur des croyants au service de la laïcité? (autour de la réforme du code de la famille marocain)», *Confluence Méditerranée*, octobre 2004, p. 163-171.

CUBERTAFOND, Bernard, «La liberté d'expression et la démocratie en Afrique, trois singularités», *Politeia*, n° 9, 2006, p. 145-150.

CUBERTAFOND, Bernard, «L'Algérie face aux modèles administratifs et politiques concurrents», in *La responsabilité des gestionnaires publics locaux, actes du colloque franco-algérien organisé par la Cour régionale des comptes de Bretagne, 25-26 octobre 2007*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 19-30.

CUBERTAFOND, Bernard, «Le démo-despotisme de Mohamed VI», *Annuaire français des relations internationales*, 2010.

Catherine de Wenden

Catherine de Wenden, juriste et politiste, est professeur à Sciences Po Paris. Elle a été consultante pour plusieurs organisations internationales et a présidé de 2002 à 2008 le Comité de recherche «Migrations» de l'Association Internationale de Sociologie. Elle est également membre du comité de rédaction des revues *Hommes et migrations*, *Migrations et sociétés* et *Esprit*. Ses recherches

portent sur la mondialisation des migrations, la dialectique entre migrations et relations internationales, les politiques migratoires.

DE WENDEN, Catherine, et BENOIT-GUYOD, Madeleine, *Atlas mondial des migrations*, Paris : Autrement, 2009 (2^e édition).

DE WENDEN, Catherine, *La Globalisation humaine*, Paris : PUF, 2009, 272 p.

Amandine Gnanguênon

Docteur en Science politique de l'Université d'Auvergne, Clermont Ferrand (mention très honorable avec les félicitations du jury), Amandine Gnanguênon est aussi diplômée de l'université de Marne-la-Vallée en géopolitique et titulaire de deux maîtrises en Science politique et Droit international de l'université Lyon III. Sa thèse s'intitule «la gestion des "systèmes de conflits" en Afrique subsaharienne : concept et pratique d'un multilatéralisme régionalisé». Elle est actuellement chargée d'étude sur l'Afrique à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM).

Dans le cadre de ses recherches, elle s'intéresse plus particulièrement à l'analyse de la conflictualité africaine, notamment aux facteurs et vecteurs de régionalisation des conflits, ainsi qu'à la coopération entre l'Union européenne, les Nations Unies et les organisations régionales africaines dans la gestion des conflits en Afrique. Ses travaux se focalisent également sur l'évolution de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et sur le rôle de la France dans le renforcement des capacités des États et des organisations africaines (CEDEAO, CEEAC, SADC, IGAD, Union africaine) en matière de maintien de la paix.

GNANGUÊNON, Amandine, «Relire les relations internationales à travers la dualité de la région en Afrique», *Dynamiques internationales*, n° 3, juin 2010. Voir en ligne : <http://www.dynamiques-internationales.com/>

GNANGUÊNON, Amandine, «Architecture africaine de paix et de sécurité», *Revue Défense nationale*, n° 6, juin 2010, p. 47-56.

GNANGUÊNON, Amandine, «Analyse des caractéristiques des systèmes de conflits aux frontières de la République démocratique du Congo et du Soudan», *Cahiers de la Revue Défense Nationale*, hors-série, janvier 2010, p. 15-23.

GNANGUÊNON, Amandine, «Penser la guerre à travers le prisme africain», *Les Champs de Mars*, n° 20, avril 2009, p. 91-108.

GNANGUÊNON, Amandine, «La France à l'heure de la régionalisation de la sécurité en Afrique», dans *La défense française. Réflexions sociales et politiques*, Paris : Centre d'études en sciences sociales de la défense, novembre 2007, p. 157-185.

Dominique Kerouedan

Dominique Kerouedan est docteur en médecine et docteur en épidémiologie et santé publique, licenciée en droit, ancien Interne de recherche médicale (Concours d'Internat de Médecine 1984), titulaire d'un Master en «Public

Health» de l'Université de Californie à Berkeley, et de plusieurs diplômes universitaires (Santé dans le monde, Politiques européennes de santé, Nutrition). Elle a travaillé sur le terrain pendant une quinzaine d'années, conjuguant des problématiques humanitaires en Asie et à Madagascar (réfugiés ou enfants détenus et des rues, avec ACF, MDM et MSF) et de développement, en Afrique et dans les États Caraïbes (structuration de systèmes intégrés de santé et de lutte contre la pandémie de sida).

Depuis une dizaine d'années, elle a développé une expertise dans le domaine de l'analyse institutionnelle de l'aide au développement et de l'évaluation des politiques de coopération sanitaire de la France (MAEE, AFD, GIP ESTHER), de l'Allemagne (GTZ), de la Commission européenne, de la Banque mondiale, des États-Unis, des programmes de l'ONUSIDA et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, tout particulièrement en Afrique où elle s'est rendue régulièrement ces dernières années (en Érythrée, au Mali, au Bénin, au Sénégal, au Niger, en Côte d'Ivoire, en Algérie, au Maroc).

Elle coordonne les enseignements de la mineure «Global Health» de la Paris School of International Affairs de Sciences Po.

Ouvrages

KEROUEDAN, D. (dir.), *Santé internationale. Enjeux de santé au Sud*, Paris : Presses de Sciences Po, à paraître (novembre 2010).

MORANGE, P. (avec la participation de D. Kerouedan), *Évaluation de l'action de la France en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans le secteur de la Santé ; articulation des aides bilatérales et coordination avec la participation de la France aux programmes multilatéraux du secteur de la santé. Rapport au Premier Ministre*, 7 juin 2005. 253 p. Voir en ligne : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

KOURILSKY, P. (avec la participation de C. Perrey, M. Brossard et D. Kerouedan), *Optimiser l'action de la France pour la santé mondiale. Le cas de la surveillance et de la recherche sur les maladies infectieuses*, Paris : La Documentation française, 2006, 313 p. Voir en ligne : <http://www.college-de-france.fr> (Chaire de Pr Kourilsky).

Articles choisis

KEROUEDAN, Dominique, et DAUBY, P., «Les enjeux de la démocratie sanitaire en Afrique», *Médecine Tropicale*, 2004, n° 64/6, p. 609-612.

KEROUEDAN, Dominique, «Évolutions des profils de l'expertise française en santé dans le contexte des stratégies internationales de développement en Afrique», *Médecine Tropicale*, 2004, n° 64/4, p. 321-325.

KEROUEDAN, Dominique, «1986-2006. Vingt ans d'échec des stratégies internationales de lutte contre le sida en Afrique», *Médecine tropicale*, 2007, n° 67/5, p. 515-528.

KEROUEDAN, Dominique, «La santé des populations africaines : des politiques aux réalités», *Bulletin d'Etudes de Marine*, décembre 2007, n° 40. Voir en ligne : <http://www.cedoc.defense.gouv.fr>

KEROUEDAN, Dominique, «De plus en plus de ma-lades pour de moins en moins de soignants : la crise des

personnels du secteur de la santé en Afrique», *Journal Africain du Cancer*, mai 2009, vol. 1, n°2, p. 115-122.

KEROUEDAN, Dominique, «Health and Development Financing», *Lancet*, 8 août 2009, vol. 374, p. 435-436.

KEROUEDAN, Dominique, «Enjeux politiques de l'évaluation à cinq ans du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme», *Médecine Tropicale*, 2010, n°70, p. 19-27.

Floriane Palau-Leguay

(Voir biographie et article p. 6)

PALAU-LEGUAY, Floriane, «L'instrumentalisation politique de la famine au Niger, 2004-2005», Mémoire de Master 2 Recherche en Relations internationales, 1^{er} prix scientifique de l'IHEDN, 2006.

PALAU-LEGUAY, Floriane, «Une catastrophe rampante et oubliée : la famine au Niger», *Questions Internationales*, n°19, mai-juin 2006.

PALAU-LEGUAY, Floriane, «Le coup d'État au Niger ou l'espoir de vaincre la faim», Blog du Centre Thucydide, 16 avril 2010. Voir en ligne : <http://www.afri-ct.org/Le-coup-d-État-au-Niger-ou-1>

Patrice Sartre

Patrice Sartre est un ancien officier d'infanterie de marine français. Sa carrière en a fait un praticien dans les nouvelles technologies de l'information, la gestion de crise et les problèmes africains, notamment ceux de réforme du secteur de sécurité et de lutte contre la piraterie. Il est désormais conseiller militaire d'une entreprise d'électronique de défense et poursuit ses recherches dans les domaines de la piraterie, de la gestion des crises et de la réforme du secteur de sécurité, notamment dans le cadre de l'UE.

SARTRE, Patrice, «La réforme du secteur de sécurité en Afrique», *Afrique contemporaine*, printemps 2004 (sous le pseudonyme de Joseph Vitalis).

SARTRE, Patrice, «De la coopération militaire à la réforme du secteur de sécurité en Afrique», *Revue de l'association des anciens élèves de l'ENA*, avril 2005.

SARTRE, Patrice, *L'insécurité dans le golfe de Guinée. Rapport au profit du représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'ouest*, décembre 2006.

SARTRE, Patrice, «La situation dans le delta du Niger», *Revue Défense Nationale*, Juillet 2007 (sous le pseudonyme d'Étienne Vitalis).

SARTRE, Patrice (dir.), *Piracy off the Somali Coast. Final Report of the workshop commissioned by the Special Representative of the UN Secretary General to Somalia*, Nairobi, novembre 2008.

Folashadé Soulé-Kohndou

Titulaire du Master Recherche en Relations Internationales option Science Politique de Sciences Po Paris, Folashadé A. Soulé-Kohndou est actuellement doctorante (2^e année) au CERI-Sciences Po à Paris. Ses recherches

portent sur l'étude des coopérations multilatérales entre puissances émergentes dans les institutions internationales.

SOULÉ-KOHNDOU, Folashadé, *Puissances émergentes et multilatéralisme. Le cas de l'Afrique du Sud (1999-2008). Analyse des stratégies d'une puissance moyenne*, Paris : L'Harmattan, 2010.

Jérôme Spinoza

Maître de conférences à Sciences Po dans le cadre du Master Affaires internationales, Jérôme Spinoza est spécialiste des questions de paix et de sécurité en Afrique et par ailleurs auteur d'articles relatifs aux enjeux politiques africains. Occupant actuellement les fonctions de chargé de mission pour l'Afrique subsaharienne au sein de la Délégation aux Affaires stratégiques du Ministère de la Défense, il a servi comme conseiller politique pour la force Licorne en Côte d'Ivoire. Il a en outre participé à des missions d'observation électorales de l'UE et de l'OSCE et occupé diverses fonctions dans l'administration territoriale.

SPINOZA, Jérôme, «L'Afrique dans le regard allemand», *Revue de la Défense Nationale*, janvier 2007.

SPINOZA, Jérôme, et VALLÉE, Olivier, «Nigeria : Is the end of Mafia politics in sight ?», *Egmont Paper*, n°19, 2008.

Bibliographie complémentaire

Dossier «L'Afrique au cœur du sport mondial. Autour de la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud», *Cahiers d'Outre-Mer*, n°250, avril-juin 2010. Présentation : pour la première fois de son histoire la Coupe du Monde de football se déroule en 2010 sur le continent africain souvent délaissé par les grands événements sportifs. C'est l'occasion de faire le point sur les différents rôles joués par le sport en Afrique. Le sport est à la fois un vecteur de mondialisation et un moyen d'ouverture et de communication vers le Monde. Le football ou encore le rugby permettent d'établir des relations fortes entre les pratiques sportives et les jeux de pouvoir mais aussi avec toutes les questions liées à la notion d'identité et de nation. Les cultures sportives et leurs diffusions sont aussi un moyen de comprendre les sociétés. La mobilité des sportifs africains et la notion de marché du sport sont un autre symbole de mondialisation lorsque l'on parle de sport et en particulier de football. L'exemple de l'organisation de cette coupe du Monde permet de s'intéresser aux impacts socio-économiques d'un tel événement pour le pays organisateur : l'Afrique du Sud. Voir en ligne : <http://com.revues.org/>

Dossier «Afrique : 50 ans d'indépendance», *Revue internationale de politique de développement*, n°1/2010. Présentation : alors que les célébrations investissent l'espace public, une dizaine d'auteurs de différentes origines proposent leurs analyses de la décolonisation. Que doit la situation actuelle de l'Afrique à son histoire coloniale ? L'héritage et les relations avec les anciennes métropoles

expliquent-ils la situation actuelle ou doit-on relativiser cette influence pour s'intéresser davantage à l'histoire pré- ou postcoloniale? Voir en ligne : <http://poldev.revues.org/75>

Dossier «La politique africaine de la France sous Nicolas Sarkozy», *Dynamiques Internationales*, n°4, à paraître (décembre 2010), africaine de la France sous Nicolas Sarkozy. Il paraîtra dans le courant du mois de décembre 2010. Présentation : ce numéro entend nourrir la réflexion sur une politique française en transition, largement critiquée pour son défaut de lisibilité et son manque de vision à court et moyen terme, en proposant une analyse critique de la politique africaine de la France depuis 2007, sans pour autant faire abstraction des liens qu'elle puise dans le passé. Voir en ligne : <http://www.dynamiques-internationales.com/>

CHARLES, Toussaint, «Les relations particulières entre journalistes et personnel politique : le cas de la Côte d'Ivoire», *Africultures*, n°71, 2007.

CHARLES, Toussaint, et HANDY, Paul Simon, «L'accord politique de Ouagadougou, vers une sortie de crise pérenne en Côte d'Ivoire?», *Annuaire Français de Relations Internationales*, 2008.

CHARLES, Toussaint, «Vers un partenariat eurosahélien de sécurité et de développement?», *Annuaire Français de Relations Internationales*, 2010.

LAKJAA, Karim Farouk, «Armes à sous-munitions, entre progrès du droit et progrès technologiques», *Papiers du CAEJIS*, n°1, 15 août 2010. Voir en ligne : <http://caejis.over-blog.org/>

On nous signale

Colloques

□ 8 octobre 2010 : «Archives "africaines" des syndicats et partis français»

Journée d'études organisée par le CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale), le vendredi 8 octobre 2010 à Paris (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, salle 216).

Les confédérations syndicales françaises et les partis de gauche conservent leurs archives, maintenant pour la plus grande part inventoriées. Nombre de chercheurs les utilisent pour faire l'histoire du syndicalisme et de la gauche française. Dans ces mêmes archives existent des documents qui constituent un véritable gisement sur les relations avec l'Afrique, coloniale et post-coloniale, avec les syndicats et partis africains et malgaches. Ces sources sont largement méconnues et inexploitées. Cette histoire d'archives dit aussi beaucoup de l'histoire des relations entre l'exmétropole et les ex-colonies. Il a existé depuis fort longtemps en Afrique des associations et amicales qui ont tenu lieu de syndicats, il a existé des grèves et des mouvements sociaux. Mais l'acte de naissance légale du syndicalisme africain date du Front populaire, et son histoire est aussi une histoire des rapports avec les syndicats métropolitains. Les liens partisans ont été aussi très étroits. Le CODHOS a jugé bon de dresser un état des lieux, de tracer une sorte de cartographie «africaine» des archives syndicales et partisans françaises, cartographie qui ne peut qu'aider la recherche tant sur le syndicalisme et les partis de gauche en France que sur le syndicalisme et les partis en Afrique.

<http://calenda.revues.org/nouvelle17342.html>

□ 21-22 octobre 2010 : «Il était une fois les indépendances africaines... La fin des empires?»

Cinquante ans sont passés depuis les indépendances de dix-huit pays de l'Afrique anglophone, francophone et italophone. Au fil des ans, les débats sur les décolonisations se sont prolongés avec des intensités passionnelles variables selon les contextes et les acteurs impliqués. Il est temps de sortir de l'émotion et des engagements pérennes pour tenter une approche distanciée, même lorsqu'elle s'intéresse aux productions de l'imaginaire. L'idée de la libération nationale et l'émergence des indépendances s'inscrivent dans un mouvement mondial ayant marqué, à des degrés divers, toutes les sociétés du XX^e siècle, en conjugaison avec des affrontements idéologiques (fascisme, nazisme, impérialismes, communisme...) et des bouleversements économiques et culturels. Ce colloque propose ainsi d'élargir la perspective en ne se limitant pas aux seules situations «francophones» et africaines. Nous envisageons de placer celles-ci en résonance avec d'autres contextes coloniaux à travers le monde. L'intention est également de sortir de la commémoration anniversaire, de retrouver le sens de ce processus dans la longue durée, en amont et en aval des indépendances conçues comme seuils des décolonisations.

Lieu : EHESS, amphithéâtre François-Furet, 105 boulevard Raspail, 75006 Paris

<http://actualites.ehess.fr/nouvelle4095.html>

□ 29 octobre 2010 : «Afrique : 50 ans d'indépendance»

Colloque organisé à la Mairie de Paris par l'Agence Française de Développement (AFD), avec la revue *Afrique contemporaine* et la *Revue internationale de politique de développement*.

Cinquante ans après la décolonisation et l'accession à l'indépendance d'une majorité de pays au sud du Sahara, l'Afrique occupe une place à part dans le paysage mondial. Courtisée pour ses matières premières, elle fait l'objet des sollicitudes de la communauté internationale dans la lutte contre la pauvreté. Après diverses célébrations du cinquantenaire des indépendances, ce colloque n'est pas une répétition des analyses et des discussions qui ont émaillé l'année sur ces dernières décennies d'histoire africaine, mais plutôt un abord sur les décolonisations sous l'angle du développement. Que doit la situation actuelle de l'Afrique à son histoire coloniale ? Quelles évolutions a connues l'Afrique ? En parallèle, comment la communauté des bailleurs de fonds a-t-elle répondu à ces changements, dans les anciennes puissances coloniales comme dans les pays sans passé colonial, du côté des États comme de celui de la coopération décentralisée ?

http://www.afd.fr/jahia/Jahia/Colloque_independances

Appels à contributions

□ 31 octobre 2010 : «Les tabous du constitutionnalisme en Afrique»

Le Centre de droit public de l'université de Lomé et le CERDRADI de l'université Montesquieu-Bordeaux 4 ont organisé les 16 et 17 juin 2010 un colloque portant sur «L'Afrique et l'internationalisation du constitutionnalisme : actrice ou spectatrice». Ce colloque a été l'occasion de faire un premier point sur la place du continent africain dans le phénomène d'internationalisation tant des valeurs que des mécanismes du constitutionnalisme. À l'issue des discussions, il est apparu que le constitutionnalisme africain actuel était enfermé dans un certain nombre de «tabous» qui pouvaient en partie ou en totalité expliquer les difficultés de son application au contexte africain.

Nous vous invitons à soumettre des propositions de communication en français précisant le titre, la problématique, et ne dépassant pas une page (environ 300 mots). Nous invitons les juristes mais aussi les anthropologues, philosophes, sociologues et historiens du droit à soumissionner. Ces propositions seront adressées avant le 31 octobre 2010 aux adresses suivantes : adamakpodar@gmail.com, matthieu.fau-nougaret@u-bordeaux4.fr, dodzikokoroko@gmail.com, alioune_badara_fall1@yahoo.fr.

Pour en savoir plus : <http://afrilex.u-bordeaux4.fr/>

□ 31 octobre 2010 : «Les décolonisations au XX^e siècle»

Le présent appel à communication s'inscrit dans une recherche sur les décolonisations qui se concrétisera par deux manifestations scientifiques. La première est une journée d'études qui se déroulera à Lille le 25 mars et sera consacrée aux «Décolonisations : les hommes de la transition». Le second volet de la recherche fait l'objet d'un colloque qui se déroulera à Paris (2012) et portera sur «Décolonisations : les héritages coloniaux, les continuités et discontinuités, les ruptures». La question centrale autour de laquelle s'organise le projet de recherche proposé est l'analyse des différentes formes du processus de décolonisation.

Pour en savoir plus : <http://calenda.revues.org/nouvelle16865.html>

□ Appel perpétuel : *African Journal of History and Culture*

The African Journal of History and Culture (AJHC) publishes high-quality solicited and unsolicited articles, in all areas of the subject. All articles published in (AJHC) will be peer-reviewed. The following types of papers are considered for publication : original articles in basic and applied research ; Critical reviews, surveys, opinions, commentaries and essays.

Our objective is to inform authors of the decision on their manuscript(s) within four weeks of submission. Following acceptance, a paper will normally be published in the next issue. Instruction for authors and other details are available on our website <http://www.academicjournals.org/AJHC>. Prospective authors should send their manuscript(s) to ajhc.acadjourn@gmail.com.

AJHC is also seeking for qualified reviewers as members of the review board team. AJHC serves as a great resource for researchers and students across the globe. We ask you to support this initiative by joining our reviewer's team. If you are interested in serving as a reviewer, kindly send us your resume to ajhc.acadjourn@gmail.com.

Contact : Origbo Ese, editorial Assistant (ajhc.acadjourn@gmail.com)